

Actions clés Adhérents Tous Droits (TD)



Dès votre adhésion validée

Activez votre compte sur l'Espace Adhérent afin de vérifier vos informations et vous familiariser avec ses fonctionnalités



À faire chaque année

Tout au long
de l'année

- Vérifiez sur votre Espace Adhérent que vos coordonnées de contact et bancaires sont à jour

Avant le
28 février

- Déclarez sur votre Espace Adhérent les utilisations de vos œuvres sur les chaînes et les sites Internet de télévision, ainsi que sur les plateformes de vidéos à la demande

Avant le
31 mars

- Si vous déclarez vos revenus en BNC, déposez votre dispense de précompte délivrée par l'Urssaf sur votre Espace Adhérent

Avant le
30 septembre

- Si vous résidez et payez vos impôts à l'étranger, envoyez votre attestation de résidence fiscale à fiscalite@adagp.fr

En avril

- Pour remplir votre déclaration de revenus, consultez le récapitulatif des droits versés par l'ADAGP pour l'année écoulée, disponible sur votre Espace Adhérent



Gestion des droits

- Informez vos interlocuteurs que la gestion de vos droits d'auteur est assurée par l'ADAGP. Renvoyez vers nous tous les utilisateurs (français et étrangers) qui vous contactent afin qu'ils accomplissent les formalités de respect des droits

- Afin d'informer clairement que vous êtes membre de l'ADAGP et que vous tenez à ce que vos droits d'auteur soient respectés, indiquez et faites indiquer dans la légende de vos œuvres le © ADAGP, Paris, suivi de l'année de publication

- Afin que les projets qui nous parviennent soient gérés au mieux, merci de répondre dans les meilleurs délais aux demandes d'autorisation qui vous sont transmises par les services de l'ADAGP



Vie à l'ADAGP

- Participez à la vie de l'ADAGP et à son développement : vote à l'assemblée générale, participation aux sondages et aux pétitions pour la défense des droits d'auteur, etc. Parler de l'ADAGP autour de soi, c'est aussi faire avancer le droit d'auteur !

- Suivez l'ADAGP sur les réseaux sociaux et consultez le site adagp.fr pour rester informé des appels à candidature, des sessions de formations et d'informations, des ateliers et des rencontres

- Profitez des services adhérent. L'ADAGP propose et imagine de nombreux services pour vous accompagner tout au long de votre parcours professionnel artistique :
 - conseil juridique,
 - diffusion de votre travail sur le site adagp.fr grâce au Portfolio,
 - outil de traçabilité de vos œuvres dans l'environnement numérique grâce à la base AIR,
 - lieu de rencontres et de travail collaboratif à l'Atelier situé à Paris,
 - avantages adhérents proposant des tarifs préférentiels négociés avec des partenaires.Plus d'informations sur le site adagp.fr rubrique « Mes services-adhérent »



Le site adagp.fr	Pour suivre l'actualité de l'ADAGP, vous connecter à votre Espace Adhérent, connaître les barèmes des droits et répondre aux appels à candidature	 adagp.fr
Direction	Pour toute question relevant de la direction générale	direction@adagp.fr
Droit de suite	Pour toute question relative à la gestion de ce droit en galerie ou maison de vente	droitdesuite@adagp.fr
Autorisations France :		
<i>Édition</i>	Pour toute question relative à la <u>reproduction d'une œuvre</u> : magazines, journaux, livres, affiches, cartes, brochures, produits dérivés, etc. (hors exposition temporaire ou publicité)	edition@adagp.fr et presse@adagp.fr
<i>Exposition</i>	Pour toute question relative à l'utilisation d'une œuvre dans le cadre d'une <u>exposition temporaire</u> , quelle que soit la nature de l'utilisation (droit d'exposition, reproduction, diffusion numérique, etc.)	exposition@adagp.fr
<i>Multimédia</i>	Pour toute question relative à la reproduction d'une œuvre sur support numérique : sites Internet, réseaux sociaux, applications, etc. (hors exposition temporaire ou publicité)	multimedia@adagp.fr
<i>Publicité</i>	Pour toute question relative à l'utilisation d'une œuvre dans le cadre d'une <u>campagne publicitaire</u> (défilé, shootings, etc.) quel que soit le mode de diffusion	publicite@adagp.fr
Autorisations étranger	Pour toute question relative à l'utilisation d'une œuvre à l'étranger, quel que soit le mode de diffusion (livres, presse, produits dérivés, multimédia, audiovisuel, exposition, etc.)	autorisations.etranger@adagp.fr
Droits audiovisuels	Pour toute question relative à l'utilisation d'une œuvre sur support audiovisuel : projection en salle, télévision, câble, satellite, vidéo à la demande, plateformes de partage, etc.	audiovisuel@adagp.fr
Droits collectifs	Pour toute question relative à vos droits collectifs (déclarations, reversements, etc.)	droits.collectifs@adagp.fr
Fonds de soutien	Pour participer aux sessions de candidature du Fonds de soutien composé de 6 catégories de dotation	dotation@adagp.fr
Action culturelle	Pour participer aux appels à candidature, faire une demande de subvention ou de partenariat	action.culturelle@adagp.fr
Adhésion	Pour toute question relative à votre adhésion ou un changement de gestion de droits	adhesion@adagp.fr
Espace Adhérent	Pour toute question relative à la connexion à votre Espace Adhérent	espace.adherent@adagp.fr
Suivi adhérent	Pour toute question relative à votre dossier concernant un changement de coordonnées pseudonyme, RIB, etc., ou votre situation sociale (cotisations sociales, Urssaf, dispense de précompte) ou votre déclaration fiscale	suivi.adherent@adagp.fr
Succession	Pour nous faire part d'un décès ou d'une évolution de la succession d'un artiste	succession@adagp.fr
Juridique	Pour toute question d'ordre juridique sur le droit d'auteur, la relecture ou des conseils sur vos contrats, un appui dans les dossiers précontentieux (régularisations, recouvrements, etc.)	juridique@adagp.fr
Comptabilité	Pour toute question relative à vos règlements de droits d'auteur ou d'ordre fiscal liée à la TVA, aux formulaires fiscaux, à la retenue à la source de l'impôt étranger, etc.	comptabilite@adagp.fr
Communication	Pour toute question sur les événements organisés par l'ADAGP et les demandes de brochures	communication@adagp.fr